

LAMBESC

BIMESTRIEL MUNICIPAL - N°39 - JANVIER / FÉVRIER 2014

magazine

■ DOSSIER MAIRIE Se loger à Lambesc

LAMBESCAU QUOTIDIEN À LA UNE



■ **BADONVILLER, UNE ENTRÉE DE VILLE PUS ACCUEILLANTE**



■ **LES TRAVAUX DANS LA VILLE**



web

Pour accéder directement à www.lambesc.fr, téléchargez l'application flashcode sur votre smartphone et scannez ce symbole.

SERVICES MUNICIPAUX

■ MAIRIE (standard)

6, boulevard de la République
Tél. 04 42 17 00 50 / Fax 04 42 92 86 23
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : de 8h à 12h
Samedi : de 8h30 à 12h
secretariat@lambesc.fr

■ POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 42 17 00 60
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30
police.municipale@lambesc.fr

■ C.C.A.S.

Mairie, 6, bd de la République
Tél. 04 42 17 00 53 / Fax 04 42 92 86 23
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h - jeudi de 8h30 à 12h
ccas@lambesc.fr

■ DIRECTION VIE LOCALE ET CULTURELLE MAISON DU TOURISME ET DE LA CULTURE

2, av. de la Résistance
Tél. 04 42 17 00 62 / Fax 04 42 17 95 59
tourisme@lambesc.fr
Horaires d'ouverture hiver :
Lundi et jeudi de 9h à 12h
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h
Horaires d'ouverture été :
Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et
de 14h à 18h (fermeture le jeudi après-midi)

SERVICE SPORTS, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Tél. 04 42 17 95 58
association@lambesc.fr
Lundi de 9h à 12h et du mardi au
vendredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

MÉDIATHÈQUE

6, avenue de la Résistance - Tél. 04 42 17 00 63
mediatheque@lambesc.fr
Lundi et jeudi de 13h à 17h, mardi de 14h à 18h30,
mercredi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h30 et samedi de 9h à 12h.
www.mediathèque.lambesc.fr

■ SERVICES TECHNIQUES

8, avenue Léo Lagrange
Tél. 04 42 17 00 52 / Fax 04 42 17 00 70
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
services.techniques@lambesc.fr

■ URBANISME/CADASTRE

8, boulevard de la République
Tél. 04 42 17 00 56 / Fax 04 42 17 00 73
urbanisme@lambesc.fr
Lundi : 8h à 12h et 13h à 17h
Mardi, jeudi : 8h30 à 12h
Vendredi : 8h à 17h

■ BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI

Tél. 04 42 57 93 12
bme@lambesc.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous l'après-midi

■ SERVICE ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET CADRE DE VIE

Tél. 04 42 57 61 13
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
environnement@lambesc.fr

■ SERVICE ENFANCE, ÉDUCATION, SENIORS

Tél. 04 42 17 00 58 ou 04 42 57 93 10
affaires.scolaires@lambesc.fr
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
jeudi : de 8h à 12h

MAIRE

Jacques Bucki

M. le Maire reçoit durant des permanences publiques certains lundis, vendredis et samedis. Prière de demander confirmation au 04 42 17 95 50

ADJOINTS

Jean-Michel Carretero

Action sociale, CCAS, logement social et emploi

Valérie Loubeyre

Développement économique

Alain Lagier

Aménagement durable (urbanisme, travaux neufs, forêt, agriculture)

Catherine Piat

Tourisme - Jeunesse - Fêtes et animations

Gabriel Peyre

Sport - Vie associative
Permanence le lundi de 15h à 18h

Florence Schaeffer

Éducation - Petite enfance

Antoine Calatayud

Finances - Marchés publics - Sécurité
Correspondant Défense

Jocelyne Motta

Culture et Patrimoine

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Bernard Veyrunes
Organisation et coordination

Jeanne Meunier - Restauration collective et solidarité

Hélène Allietta - Seniors

Jean-Marie Denorme - Zone artisanale

Gérard Venel - Voirie, réseaux et forêt

François Berga
Cadre de vie et déplacements

Geneviève Faure - Urbanisme

Marie-Line Dune - Environnement

Ingrid Lahaye - Tourisme

Arnaud Drouot - Jeunesse

Marie Caporgno - Fêtes et animations

Dany Monges - Sports individuels

Alain Aria - Sports collectifs

Didier Pauriol

Bernard Ramond

Pascale Breton

Richard Cadot

Mireille Amen

Yvon Castinel

Armand Feldmann



INFOS DIVERSES

DÉCHÈTERIE : pour tous renseignements, composez le 04 42 67 01 78. En cas de dysfonctionnement de la déchèterie, contactez les services de la CPA au 04 42 91 49 43

PERMANENCES

CONCILIATRICE DE JUSTICE

Liliane Pujadas
Mairie annexe de Lambesc, service CCAS
Le jeudi après-midi de 13h30 à 16h
sur rendez-vous uniquement.
Tel: 07 61 89 39 92

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

Gendarmerie : 04 42 57 09 51 ou
17 pour les urgences

Pompiers : 04 42 92 99 71 ou
18 (112 depuis un portable)

Médecins : en cas d'urgence, composez le 15. Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital, soit les médecins de garde.

Service de soins infirmiers
à domicile : 04 42 92 72 14

Piscine de Lambesc : 04 88 72 92 20

Éclairage public :
Services techniques de Lambesc
04 42 17 00 52

Collecte et traitement des déchets :
0810 00 31 10 (prix d'un appel local)

Encombrants : 04 90 09 26 70

Urgences gaz naturel GRDF :
0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Transport à la demande :
0800 94 40 40 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour suivre toute l'actualité de la commune, inscrivez-vous à la lettre d'information sur www.lambesc.fr

Lambescains, si vous ne recevez pas encore «Lambesc Magazine», faites-vous connaître auprès du service communication au 04 42 17 00 71, communication@lambesc.fr

Jacques Bucki

Maire de Lambesc,
Vice-Président
de la CPA

Représentant de
l'Association nationale
des Maires de France
pour la Conférence
Environnementale



Chères Lambescaines, chers Lambescains,

C'est avec une réelle émotion qu'en cette année particulière pour moi, je vous présente mes vœux les plus chaleureux.

Au-delà de toutes les différences et de toutes les divergences qui peuvent humainement exister dans un village, je vous souhaite à tous pour 2014, de ne pas connaître de problèmes de santé et de partager en famille un bonheur paisible.

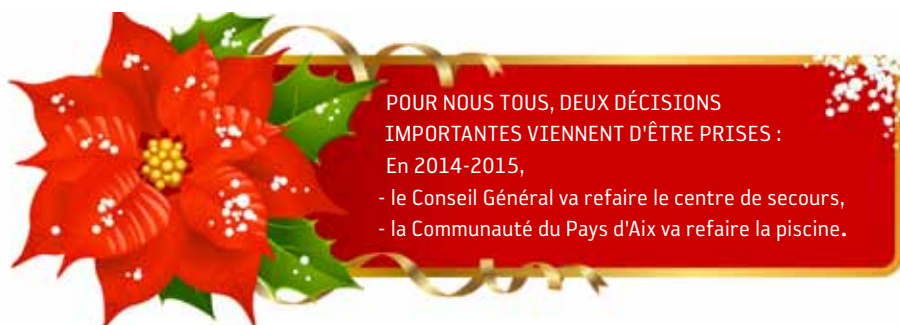
Sachez en tout cas que j'en fais mon vœu le plus cher.

Si mon émotion est grande, c'est aussi parce que j'aime cette ville et ses habitants que j'ai eu l'honneur et le grand plaisir de la conduire au cours de six années...six années passées si vite. Entouré de beaucoup d'élus fidèles et de services exemplaires, j'ai donné tout mon temps et fais les choses avec beaucoup d'amour et de passion.

Les 12 et 13 novembre dernier à Paris, à l'occasion des premières rencontres nationales de "l'Urbanisme Durable", notre cité a été reconnue comme ville modèle pour sa programmation AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme). Au-delà de l'honneur que je partage volontiers avec chacun de vous, c'est surtout la confirmation que notre vision pour la ville est bonne. Je ne dirai jamais assez combien cette vision est raisonnée, étalée dans la durée et toujours dictée par les justes moyens financiers de notre commune.

Nous vivons dans une magnifique cité, ensemble œuvrons pour que chaque jour il y ait plus de tolérance et de respect, de partage et de dialogue.

Je vous souhaite à tous une très bonne année.



**POUR NOUS TOUS, DEUX DÉCISIONS
IMPORTANTES VIENNENT D'ÊTRE PRISES :**
En 2014-2015,
- le Conseil Général va refaire le centre de secours,
- la Communauté du Pays d'Aix va refaire la piscine.

■ DOSSIER MAIRIE 4

Se loger à Lambesc 4

■ À LA UNE 6

Place Castellans : refecton et traçage du stationnement 6

Travaux à la Résidence Panoramique 6

Fin des travaux du carré confessionnel au cimetière La Gardiole 6

■ CADRE DE VIE 7

Stratégie de régénération spontanée ou plantations, la ville définit des techniques de reboisement adaptées pour la sauvegarde de ses forêts 7

■ ARRÊT SUR IMAGES 8

■ LAMBESC AU QUOTIDIEN 10

Badonviller : un espace urbain plus accessible aux piétons 10

Une commission mixte élus/services qui agit au quotidien 10

Plus de confort et de sécurité pour les écoliers de la Ventarelle .. 11

Zone verte : les clés du stationnement à Lambesc 11

■ VIE ÉCONOMIQUE 12

L'agriculture à Lambesc 12

■ ASSOCIATIONS 13

Le petit patrimoine lambescain sauvegardé par les Amis du Vieux Lambesc 13

Les collégiens de Lambesc : véritables parrains du don du sang 13

PJC : la passion des collections 14

Notre moulin a de l'avenir ! 14

■ TRIBUNE LIBRE 15



Se loger à Lambesc

■ **DOSSIER MAIRIE...** Idéalement située, entre Salon et Aix-en-Provence, Lambesc attire de nouveaux arrivants tout en gardant ses habitants et leurs enfants, qui grandissent, souhaitent s'y installer. Ainsi, avec une population de 9492 habitants qui a considérablement augmenté, la ville a su préserver son caractère authentique qui fait son charme. Retour sur le logement à Lambesc...

Lambesc, fait partie des 34 communes de la Communauté du Pays d'Aix et appartient bien au même marché immobilier. Pôle urbain secondaire de la Communauté, Lambesc a pourtant connu une forte croissance démographique ces dernières années. La commune a également vu sa superficie des zones habitées multipliée par vingt depuis 1949. C'est pourquoi la commune s'appuie sur l'AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme) visant à arrêter l'étalement urbain, à repenser l'aménagement des espaces, adapter les infrastructures et ainsi améliorer la qualité de vie de tous les habitants, nouveaux comme anciens ; le tout en respectant les réglementations en vigueur.

Que dit la loi ?

La politique du logement social mise en application à travers la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) a pour objectif d'offrir à tous les possibilités de se loger décemment. Cette dernière impose aux communes au moins 25 % de logements sociaux sur leur territoire. Celles qui ne travaillent pas à la réalisation de cet objectif risquent de lourdes pénalités. Face à une demande en logement social relativement importante, la ville de Lambesc conduit des projets avec le grand handicap de ne pas disposer de foncier constructible. Cela permet tout de même à des Lambescains de vivre dans des logements à loyers modérés à Lambesc, ville à laquelle ils sont souvent attachés pour raisons familiales ou professionnelles. Dans le cadre de cette loi, le logement social est considéré à la fois comme un service d'intérêt général et un instrument efficace de la mixité sociale. Les bailleurs privés proposent également des logements

Le logement social à Lambesc

La ville de Lambesc n'est propriétaire d'aucun logement social, elle dispose seulement d'un droit d'attribution et contribue à la construction de logements sur son territoire.

- Les bailleurs sociaux
- 13 Habitat : 60 logements
- Erilia : 25 logements

Quelques chiffres

- 3 740 c'est le nombre de ménages (Insee, recensement 2010)
- 4 154 c'est le nombre de logements (Insee, recensement 2010)
- 72,3 % c'est le taux de maisons (Insee, recensement 2010)
- 27,1 % c'est le taux d'appartements (Insee, recensement 2010)
- 61,5 % c'est le taux de propriétaires (Insee, recensement 2010)
- 239 c'est le nombre de logements sociaux
- 44 c'est le nombre de logements sociaux en construction

à loyers modérés qui ne sont souvent pas comptabilisés dans le nombre de logements sociaux pris en compte dans le cadre de la loi SRU.

Si les communes sont soumises à des règles, les habitants, eux, ont des droits en matière de logement notamment dans le cadre de la loi DALO (droit au logement opposable). Qui est concerné ? Toute personne qui a effectué une demande de logement et qui n'a pas reçu de proposition adaptée à sa demande, c'est-à-dire tenant compte de ses besoins et capacités, peut saisir une commission de médiation dans son département, puis exercer, dans certains cas, un recours devant le tribunal administratif au titre du droit au logement opposable. Cette loi rend opposable le droit d'avoir un logement décent et indépendant.

- Famille et Provence : 26 logements
- Unicil – Phocéenne d'habitations : 62 logements
- Pays d'Aix Habitat : 7 logements
- La Foncière du Logement : 43 logements
- Bailleurs privés : 16 logements
- Et bientôt... Logirem : 44 logements

Dans le cadre et le déroulé normal de l'AEU, deux programmes de logements sont avancés à des stades différents :

- l'un de 113 logements dont à minima 35 sociaux
- l'autre d'une centaine de logements dont 40 sociaux.



Bientôt 44 logements sur le domaine de l'Estagnol

Le projet de nouvelle vie de l'hôtel abandonné situé à l'entrée de ville poursuit son chemin. Les travaux de façade terminés, Logirem continue la construction de 44 logements BBC du T1 au T5 avec des loyers modérés compris entre 160 et 637 €.

Livraison fin du premier semestre 2014.

Toutes les informations utiles sur le logement social à Lambesc, formalités administratives, liste des bailleurs sociaux sur le site internet de la ville : www.lambesc.fr > Social / Emploi > L'aide au logement.

Pas à pas : la procédure d'attributions des logements

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est là pour accompagner les demandeurs de logements.

- 1 S'adresser au CCAS pour obtenir le dossier de demande de logement ainsi que des explications. Le dossier peut être téléchargé sur internet et remis directement au CCAS.
- 2 Dans le mois qui suit la demande, le candidat reçoit à son domicile une attestation justifiant de l'enregistrement du dossier avec un Numéro Unique Départemental (NUD).
- 3 Les contingents des logements sociaux pour le Conseil Régional sont de 21 logements, 13 pour la préfecture, 4 pour la CPA, 4 pour la ville de Lambesc et 2 pour Logirem.
- 4 Les réservataires proposent 3 candidats par logement à l'organisme bailleur qui instruit les 3 demandes pour examen en commission d'attribution.
- 5 La commission d'attribution de l'organisme bailleur, seule souveraine, examine l'ensemble des candidatures proposées par les réservataires et prend la décision d'attribution du logement conformément à la réglementation en vigueur relative au logement social.
- 6 La commission d'attribution est constituée de 6 membres :
 - 3 représentants du conseil de surveillance du bailleur social,
 - le Maire de la commune,
 - le Préfet,
 - le représentant des locataires élu au conseil de surveillance.
- 7 La décision de la commission est alors communiquée à chaque candidat.
- 8 Cette démarche intervient 3 mois avant la livraison du programme.

Logements d'urgence : une solution temporaire pour les personnes en grande difficulté

Consciente des difficultés actuelles, la commune a souhaité renforcer l'aide vis-à-vis des personnes en difficultés en signant une convention avec le Service d'Accompagnement Social et de Suivi (SASS) La Chaumière autour d'un dispositif communal d'hébergement d'urgence. Ainsi, la ville a confié à La Chaumière la gestion (accueil, suivi et sorties des familles) de deux hébergements d'urgence appartenant à la commune et pouvant accueillir une famille et une personne seule pour une période de courte durée. Le but étant l'hébergement de personnes en situation précaire, mal logées ou rencontrant des difficultés particulières de logement le temps qu'une solution stable soit proposée.

Contacts

CCAS - Mairie annexe, place du Parage | 04 42 17 00 53 | ccas@lambesc.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et le jeudi de 8h30 à 12h

Place Castellás : réfection et traçage du stationnement

■ À LA UNE ... Les travaux du parking du Castellás auront duré seulement 5 jours.

L'objectif était d'améliorer le fonctionnement de cet espace public grâce à un revêtement en enrobé plus adapté et un marquage réglementaire permettant une meilleure organisation du stationnement. Pour améliorer l'offre de proximité, le parking a été réparti entre une zone bleue de 22 places et une zone permanente de 18 places afin de respecter les besoins des riverains, avec 1 place PMR (Personne à Mobilité Réduite). Le nombre de places en zone bleue est susceptible d'être modifié en fonction des besoins.

La réfection du parking facilitera aussi le nettoyage et l'entretien de cet espace public, qui a également été agrémenté par la plantation de plusieurs arbres. Ces aménagements ont été pensés en concertation avec un groupe de travail composé de riverains et de commerçants du quartier.



Travaux à la résidence Le Panoramique

Mercredi 27 novembre ont débuté les travaux au Panoramique afin de créer un réseau d'eau pluviale. Les problèmes d'inondations de cette zone sont donc terminés. L'eau canalisée grâce aux tuyaux posés est désormais reversée dans le fossé de la route départementale 15. Ces travaux auront duré 15 jours.

Fin des travaux du nouveau carré confessionnel au cimetière de La Gardiole

Les travaux du nouveau carré confessionnel ont débuté au mois de septembre. En 4 mois, l'entreprise lambescaine ETAP a créé une extension au cimetière paysagé de la Gardiole. Afin de respecter le cadre verdoyant du terrain qu'il occupe, un maximum d'arbres a été sauvegardé, particulièrement des oliviers qui ont été replantés ailleurs dans la ville. Les installations se font discrètes et permettent ainsi le recueillement dans un endroit calme et arboré. 50 places ont pu être créées.

Le site est constitué de deux espaces séparés par un petit escalier (le premier de 200 m², le second de 100 m² environ). Le carré confessionnel est facilement accessible au nord du cimetière et dispose d'accès PMR, pour un lieu de culte enfin à la disposition de tous les Lambescains.



■ L'avancée des travaux au 27 novembre 2013



■ La fin des travaux au 16 décembre 2013

Stratégie de régénération spontanée ou plantations, la ville définit des techniques de reboisement adaptées pour la sauvegarde de ses forêts

■ CADRE DE VIE... À travers un partenariat avec l'Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire (ARPCV), la ville de Lambesc a conduit différentes actions au mois de novembre afin de protéger les forêts existantes ou reboiser des espaces incendiés.

Régénération naturelle : préserver les repousses qui seront la forêt de demain

La pinède communale des Hauts de Lambesc est composée essentiellement de pins âgés d'environ 70 ans qui sont amenés à disparaître d'ici une trentaine d'années. En raison de sa localisation très urbaine, la ville de Lambesc fait régulièrement débroussailler cette zone. Cette action, indispensable pour la sécurité et la qualité de vie des riverains, comporte toutefois le risque de détruire les repousses. Afin de préserver les espèces locales dès leur apparition, les agents d'entretien sont désormais formés à les reconnaître et des actions sont mises en place pour les rendre plus visibles.

L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'éviter le même phénomène constaté aujourd'hui dans la pinède désormais centenaire du parcours de santé. Le débroussaillage

régulier et le piétinement de cette parcelle très fréquentée depuis une cinquantaine d'années entraînent à court terme la fin de son état boisé et l'impossibilité d'une régénération naturelle.

Associer les enfants de l'accueil de loisirs

Valoriser le patrimoine local et sensibiliser les enfants à leur environnement fait partie des missions pédagogiques confiées par la ville à l'accueil de loisirs. Dans ce cadre, les petits Lambescains ont été sensibilisés, mercredi 6 novembre, par les intervenants de l'ARPCV à la forêt méditerranéenne et à sa dynamique, avant de partir dans les Hauts de Lambesc marquer les futurs arbres et ainsi faciliter le travail des agents chargés du débroussaillage. C'est à l'aide de cailloux, que les enfants ont ainsi entouré près de 200 jeunes arbres (chênes blancs, chênes verts, pruniers...) qui grandiront à l'ombre des pins avant de constituer un

nouveau boisement peu combustible et mieux adapté au climat méditerranéen. En faisant le choix de la régénération naturelle, la ville a opté pour une opération gratuite qui constitue de réelles économies à long terme.

600 arbres plantés sur la Chaîne des Côtes

Le dimanche 24 novembre dernier, la commune de Lambesc et l'ARPCV se sont une nouvelle fois associées pour le reboisement d'une parcelle ayant subi les ravages des incendies de 2003. Ainsi plus 600 feuillus (sorbiers domestiques, chênes blancs, alisiers, frênes à fleurs, érables de Montpellier) ont été plantés sur une parcelle mise à disposition par la commune. La ville a financé l'achat des arbres et de leurs protections, et l'association a mis à disposition son expérience, son matériel de plantation et son réseau de bénévoles pour encadrer les planteurs novices.

ARPCV

L'Association pour le Reboisement et la Protection du Cengle Sainte-Victoire œuvre depuis 27 ans à la protection des forêts et mène un travail important sur les reboisements en feuillus d'essences exclusivement locales. Ses expérimentations en reboisement se basent sur des études de la forêt méditerranéenne depuis 6 000 ans. Elle a ainsi planté plus de 120 000 arbres sur Sainte-Victoire et ses alentours.



■ Intervention de l'ARPCV auprès des enfants de l'ALSH - 6 novembre



■ Opération de reboisement - 24 novembre

© Aurélie Bresson



■ Le monde des naïades



■ Rencontre entre les auteurs et les écoliers



■ Papillons de nuit et faunes



■ Librairie du salon



■ Restitution des ateliers d'écriture

■ 18, 19 ET 20 OCTOBRE - FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE - SALON DU LIVRE AUTRES MONDES



■ Concert d'orgues à l'église Notre Dame de l'Assomption



■ Création d'une fresque avec *Canailles & co*



■ Concert de guitare de Charles Balduzzi avec *Aguira*

■ DU 21 AU 27 OCTOBRE - SEMAINE BLEUE



■ 22 octobre
Stage de basket des vacances de la Toussaint



■ 22 octobre
Stage de gym des vacances de la Toussaint



■ 25 octobre - Inauguration du cinéma numérique à la Salle Sévigné



■ 26 octobre - Fête des sorcières



■ 28 octobre - Pose de niochis à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires



■ 11 novembre
Commémoration du 11 novembre 1918



■ 6 novembre 2013 - Animation pour l'ALSH par l'ARPCV
(Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire)



■ 15 novembre - Réunion AGIR en Mairie



■ 23 novembre - Accueil des nouveaux arrivants à Lambesc



■ 29 novembre - 1^{ère} partie du concert de Némir
Cap mers du sud



■ 29 novembre
Concert de Némir



■ Manège de la Toupine



■ Déambulation de la Cie Capillotractée



■ Stands de la rue Grande

■ 7 et 8 décembre - Marché de Noël

Badonviller : un espace urbain plus accessible aux piétons

■ **LAMBESC AU QUOTIDIEN...** Les travaux de l'avenue Badonviller auront duré presque une année pour rendre cet espace plus accessible aux piétons tout en aménageant des zones de stationnement à proximité et améliorer la sécurité ainsi que la qualité esthétique de tout le quartier.

Les travaux, qui se sont déroulés en plusieurs phases, s'achèveront en début d'année 2014 par la pose du mobilier urbain. Ainsi, barrières et potelets mettront un point final à l'esthétisme de cette réalisation réfléchie : dallage en pierres, mise en place des colonnes enterrées en remplacement des conteneurs aériens, remise en valeur de la fontaine du Saurin. Cette dernière phase a également pour but d'éviter le stationnement illicite sur les trottoirs et ainsi faciliter la circulation des piétons en toute sécurité, objectif poursuivi dans l'ensemble du projet avec l'élargissement des trottoirs des deux côtés ainsi qu'avec la création des passages piétons surélevés. Si les piétons peuvent désormais se déplacer en toute sécurité sur cette partie de l'avenue Badonviller, les automobilistes profitent, quant à eux, de deux nouveaux parkings.

Deux nouveaux espaces de stationnement pour les riverains

Mis en place dès le mois de décembre dernier, un parking supplémentaire de 8 places a été aménagé au niveau du garage Peugeot par une convention d'usage avec son propriétaire privé. Ainsi, l'usage est réservé au public tous les jours ouvrables de 19h à 7h et sans limitation le week-end et jours fériés.

Afin de faciliter et d'augmenter l'offre de stationnement des habitants du quartier, la commune a décidé de créer un parking public, accessible par l'impasse Clot et avec une sortie piétonne sur l'impasse du Saurin. Plus de 60 places sont envisagées ainsi que 3 emplacements PMR (Personne à Mobilité Réduite)

PROCHAINE ÉTAPE

■ Zone concernée

Tronçon entre le carrefour de Bidaine et l'Estagnol.

■ Travaux

Rétrécissement de la chaussée ; mise en valeur du secteur de la chapelle et de l'oratoire S^t Roch ; aménagements de places de parking.

■ Objectif

Ralentir la vitesse automobile ; sécuriser les cheminements piétons.

■ Calendrier

Début des travaux avril 2014.

Une commission mixte élus/services qui agit au quotidien...

Les rendez-vous mensuels entre Police municipale et services techniques ont pour but de permettre à l' élu en charge de traiter régulièrement de l'avancée des grands projets, tout comme des petits problèmes quotidiens que peuvent rencontrer les Lambescains.

Essentiellement porté sur le stationnement et les déplacements, l'objectif est dans tous les cas d'être réactifs et d'apporter des solutions opérationnelles pour garantir la sécurité de tous et améliorer notre qualité de vie.

Concrètement, on peut citer des exemples de réalisations tels que : l'arrêt pour les bus scolaires devant les pompiers, l'aire de signalétique de la ZA et l'aménagement de la route de Rognes, pour des projets d'envergure ; ou la pose de ralentisseurs, de signalisation peinture et de divers mobilier de protection, pour les interventions plus localisées...

Toutes ces mesures renforcent la sécurité à Lambesc, ce qui justifie la composition de ce groupe de travail où techniciens et élus de la commune travaillent en temps réel pour répondre aux attentes des citoyens. Instauré en 2010, cette commission traite en moyenne une dizaine de dossiers par séance et a produit environ une centaine de chantiers de proximité.

DES JARDINS POUR TOUS

Vous vivez dans un appartement ou une maison qui ne dispose pas d'un jardin ? Vous souhaitez cultiver vous-même vos fruits et légumes par souci de qualité et d'économies ?

Les jardins du Vallat sont faits pour vous !

Ces jardins familiaux, mis à la disposition des Lambescains par la Mairie, vous proposent de cultiver votre parcelle de terrain afin d'y entretenir votre propre potager. Source d'équilibre social et facteurs de vie locale et de cadre de vie, ces jardins familiaux vous accueillent à partir du mois de mars 2014.

Inscrivez-vous auprès du service environnement, énergie et cadre de vie de la commune
04 42 57 61 13 ou environnement@lambesc.fr

Plus de confort et de sécurité pour les écoliers de la Ventarelle

Les travaux de l'école la Ventarelle ont débuté pendant les grandes vacances et ont pour objectif d'offrir aux élèves et au personnel de l'établissement de meilleures conditions d'accueil et de travail. Différentes parties de l'établissement, dont la cuisine et le réfectoire, ont donc été modifiées afin que l'école réponde à cet objectif en toute sécurité et confort.

Au mois d'août, les travaux de terrassement ont été réalisés et des longrines ont été fabriquées afin de fixer les murs des nouveaux locaux. Une ouverture a ainsi été créée entre les murs existants de l'école et la nouvelle cuisine et son réfectoire. Des blocs modulaires ont été posés et aménagés à l'intérieur (habillage, menuiserie, électricité, chauffage, peinture, ventilation, électroménagers, sols...). La pose de ces modulaires a nécessité des savoir-faire particuliers et beaucoup de technicité. Ce nouvel espace a été entièrement pensé pour les enfants et le personnel de l'établissement. Il leur offre plus de place pour la restauration et l'accueil du périscolaire. En effet, la cuisine est beaucoup plus spacieuse et ergonomique.

L'intérieur a été imaginé pour être agréable à vivre et coloré. Par ailleurs, l'extérieur, dans les tons rouille et beige, s'inscrit parfaitement dans le paysage lambescain et a été approuvé par l'Architecte des Bâtiments de France. Une esplanade a également été conçue pour accueillir en toute sécurité les enfants et leurs parents à la nouvelle entrée de l'école, sur le parking Beaudoux. Pour finir, le bâtiment respecte la RT 2012 (réglementation thermique) qui impose des objectifs thermiques et économiques à suivre. Il a été étudié pour consommer un minimum d'énergie et avoir une déperdition thermique moindre. Ainsi, il respecte les notions d'éco-responsabilité et de développement durable.

Zone verte : les clés du stationnement à Lambesc

Qu'est-ce qu'une zone verte et comment ça marche ?

La zone verte est une zone de stationnement réglementé, comme la zone bleue, mais où la durée de stationnement est limitée à seulement 30 minutes, au lieu d'1 heure 30. Elle fonctionne sur le même principe que la zone bleue, en disposant le même disque sur le pare-brise : il n'existe pas de disque vert. La durée de stationnement est limitée à 30 minutes, de 9h à 12h et de 15h à 18h du lundi au samedi. Passé ce délai, vous êtes passible d'une amende de 17 €.

Où ces places sont-elles situées ?

5 places sont disposées rue Grande et 3 sur la place des Héros et Martyrs. 3 autres sont disposées à la fin du boulevard de la République après la place du XV^e corps, dont 1 place PMR.

Pourquoi instaurer ces zones vertes ?

Cette méthode permet aux commerçants de voir leur clientèle se renouveler plus régulièrement et aux riverains de garder leurs places libres pendant la nuit.

BON À SAVOIR

Un guide du stationnement à Lambesc et des disques bleus sont disponibles gratuitement dans les lieux publics (Mairie, Police municipale, Maison du tourisme et de la culture) afin de vous informer sur les différentes règles à respecter à Lambesc, les différentes zones de stationnement à durée limitée et les autres parkings publics gratuits.

ILS SONT NÉS

VILTART FLOUROUX Arthur
est né le 5 septembre 2013

DEWAS Eloi
est né le 8 octobre 2013

DECOBECQ Gabriel
est né le 17 octobre 2013

RUIZ Esteban
est né le 20 octobre 2013

RAMOND Elyse
est née le 1^{er} novembre 2013

BECHERET Robin
est né le 9 novembre 2013

ILS NOUS ONT QUITTÉS

CAPODANNO Roland
est décédé le 19 septembre 2013

GLARY veuve GASTAUD Marguerite
est décédée le 1^{er} octobre 2013

MALLERET veuve CAILLOT Suzanne
est décédée le 1^{er} octobre 2013

BOUDAILLE Maurice
est décédé le 4 octobre 2013

MAHJOUB veuve MILHAU Rabia
est décédée le 5 octobre 2013

JACQUOT Louis
est décédé le 7 octobre 2013

BILLON André
est décédé le 27 octobre 2013

MAHIQUES Bernadette
est décédée le 1^{er} novembre 2013

AMBROSIO Marie-Catherine
est décédée le 4 novembre 2013

GILLET André
est décédé le 5 novembre 2013

NGUYEN Jacques
est décédé le 8 novembre 2013

DEUVE Pierre
est décédé le 10 novembre 2013

IZAMBERT veuve ARQUIER Marcelle
est décédée le 11 novembre 2013

JAUBERT Jacques
est décédé le 15 novembre 2013

MIR veuve RUIDAVETS Suzanne
est décédée le 16 novembre 2013



L'agriculture à Lambesc

■ **VIE ÉCONOMIQUE...** Avec des centaines d'emplois diversifiés dans le domaine agricole, essentiellement autour des vignes et des légumes mais aussi à travers la culture des fruits, Lambesc peut compter sur une profession agricole active. Pour faire face aux difficultés liées au contexte économique et aux habitudes des habitants qui changent, les agriculteurs lambescains s'adaptent et innovent. Le caractère local des produits est un gage de pérennité. Témoignages d'agriculteurs...

Protéger les zones agricoles : un enjeu d'urbanisme

Compter sur une activité agricole forte est un atout pour le patrimoine communal en plus d'être une obligation imposée par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ayant pour but principal de limiter l'expansion de la zone urbaine. Cependant la commune située sur la zone urbaine de la CPA (Communauté du Pays d'Aix) est confrontée à une explosion de la demande en logements. Un équilibre subtil à trouver qui sera tout l'enjeu du futur PLU. Affaire à suivre...

Christiane Salen
Exploitation de 14 hectares :
13 hectares de vignes, 1 hectare
d'arbres fruitiers

En tant que fille et petite fille d'agriculteurs, Christiane a été formée sur le terrain. C'est tout naturellement qu'elle reprend la relève de son père en 1990. Être une femme dans ce métier ? Ça ne lui fait pas peur, « *c'est physique mais ce n'est qu'une question de volonté* » explique cette agricultrice.

Pour s'adapter, Christiane a su recentrer ses activités en diminuant l'exploitation de fruits. D'ailleurs, aujourd'hui elle apprécie particulièrement de vendre ses fruits sur les marchés locaux notamment les deux de Lambesc. « *Les clients sont fidèles, recherchent des prix abordables pour des produits de qualité et j'apprécie le contact que je peux avoir avec eux contrairement à la vente en gros que je pratiquais auparavant* », raconte Christiane. Pour ce qui est des vignes, en faisant partie des Vignerons du Roy René, elle pratique la culture raisonnée et demeure soumise à un cahier des charges à respecter de la taille à la récolte.

Émilie Marin – Veyrunes
« **Chez Papy Fournier** »
Exploitation de 4 hectares :
maraichage



Originaire de Lambesc, Émilie est une jeune femme qui a été élevée dans le monde agricole. Après des études dans le commerce et le droit et différentes expériences professionnelles, elle décide finalement de reprendre l'affaire familiale avec son conjoint. À eux deux, ils cultivent 2,5 hectares de légumes, « *des produits 100 % naturels qui sont vendus à la ferme et sur le marché de Lambesc du vendredi* » explique Émilie. Cette jeune femme ambitieuse n'entend pas s'arrêter là et développe des projets pour dynamiser l'activité, « *nous allons organiser des visites à la ferme, et intégrer La Ruche qui dit oui, réseau de communautés d'achat direct aux producteurs locaux* » poursuit-elle.

Pierre-François Terrat
« **Domaine des Béates** »
Exploitation de 40 hectares de
vignes, 5 salariés

Si en 2002, Pierre-François Terrat a repris le domaine dans le but d'optimiser les ventes, il a vite pris un réel plaisir à exercer ce nouveau métier. « *Tout s'apprend, il suffit de s'investir, et puis c'est plus facile de faire du vin quand on l'apprécie* » raconte ce passionné. Il a rapidement fait le choix de centrer l'activité sur la culture du bio qu'il qualifie de « *culture de la vie* », « *nous ne faisons pas du bio pour être à la mode mais parce que nous voulons du vin de caractère, authentique* » poursuit le vigneron qui met un point d'honneur à ce que ses vignes se nourrissent naturellement de ce qu'elles trouvent dans le sol et n'utilise donc pas de produit chimique.



INFOS COMMERCES

■ **Myriam Rouhaud**
Infirmière à domicile,
informe sa patientèle et les Lambescains de
l'arrêt de sa collaboration avec Mme Erard et de
son installation avec Mme Broca (06 46 42 54 88).
06 83 24 74 63 - 04 42 93 12 60
16, rue Grande - 13410 Lambesc

■ **Beauté Bohème**
beaute.boheme@outlook.fr
07 60 02 09 05
Naturo esthéticienne, Stéphanie Le Flem
prodigue des massages du monde et soins
esthétiques réalisés avec des produits naturels.
Consultations à domicile.

■ **Maud Bensa-Guéméné**
Ostéopathe D.O
920, route de Coudoux - 13410 Lambesc
06 23 11 90 49
maud.bensa@free.fr

Le petit patrimoine lambescain sauvé par les Amis du Vieux Lambesc

■ **ASSOCIATIONS...** S'il est une association à Lambesc qui veille sur la commune depuis des dizaines d'années, c'est bien les Amis du Vieux Lambesc. Créée en 1937 par Gérin Ricard, l'association a vu le jour dans le but de protéger l'environnement et de sauvegarder le petit patrimoine lambescain.

Toujours plus de visiteurs au rendez-vous

Afin de promouvoir la ville, le musée organise aujourd'hui de nombreuses visites guidées dans toute la commune. Chaque année, entre 500 et 1000 visiteurs viennent de toute la région afin de découvrir la richesse du patrimoine lambescain. D'Amérique ou de Belgique, les touristes de passage viennent du monde entier visiter le Musée du Vieux Lambesc. Outre les vacanciers, les écoliers profitent également de cette structure pour en apprendre d'avantage sur la vie et l'histoire de leur village. Ils y découvrent les origines de Lambesc et sont plongés dans son histoire. De nombreux ateliers sont organisés pour dynamiser les visites. Au programme : poterie, création de santons et bientôt utilisation d'un métier à tisser et atelier de fouilles archéologiques. Par ailleurs, ces dernières années, le musée a vu de nombreux jeunes couples, fraîchement installés dans la commune, venir se renseigner sur l'histoire de leur maison, de leur quartier et du village, curieux d'en savoir plus sur leur nouveau lieu de vie. Un record a été battu lors des journées du patrimoine de 2013 qui ont permis au musée de voir plus de 600 visiteurs passer ses portes.



LES AMIS DU VIEUX LAMBESC
Musée du Vieux Lambesc
04 42 59 36 20
blanche.alain@orange.fr

Les collégiens de Lambesc : véritables parrains du don du sang



Au mois de février prochain, l'Établissement Français du Sang va sensibiliser les élèves de 3^e du collège Jean Guéhenno à l'importance de cet acte de solidarité avec comme point de départ un film sur le don du sang. Cette action de parrainage va ouvrir le débat entre les élèves et les intervenants. Si les collégiens sont trop jeunes pour donner leur sang, ils vont devoir relever le défi de trouver au moins un donneur chacun et ainsi mobiliser en faveur du don du sang pour la prochaine collecte qui se déroulera à Lambesc et qui durera exceptionnellement deux jours. Organisée au moment de la fête des amoureux, cette collecte sera l'occasion de se mobiliser à deux...

PROCHAINE COLLECTE : vendredi 14 et samedi 15 février 2014
de 7h30 à 12h30 à la salle des associations.

PJC : la passion des collections

Une fois de plus en 2013, Philatélie Jacquemard Collections a bien rempli sa mission de promouvoir la philatélie ainsi que toutes les autres collections possibles et imaginables.

Un club très actif

Cette association organise tout au long de l'année des rencontres, des ateliers, des expositions, autour d'un grand nombre de collections : les timbres majoritairement, mais aussi les cartes postales, les pièces de monnaie, les bagues de cigares, les minéraux...

Durant les rencontres des samedis et dimanches, les collectionneurs de tous âges et de toutes catégories exposent leurs collections et procèdent à des échanges. L'aspect financier entre le moins possible en jeu lors de ces échanges. Le club essaie de promouvoir le troc au profit de l'achat. Les samedis sont réservés à l'initiation, tandis que les dimanches sont consacrés aux passionnés de longues dates qui présentent leurs travaux, organisent des mini-conférences, s'échangent des pièces rares.

PHILAÉLIE JACQUEMARD COLLECTIONS
06 62 30 38 73
alinj@club-internet.fr
<http://jacquemardcollections.com>

Le Challenge Massari 2013, un franc succès

La dernière manifestation du club a mis en lumière une des valeurs chères à l'association : le partage ; non seulement en ce qui concerne les collections, mais aussi par rapport aux relations que peut avoir PJC avec d'autres associations. En effet, le club compte beaucoup sur l'échange entre associations socioculturelles lambescaines, mais également avec d'autres communes du canton. À cette grande exposition, étaient conviées Chorale Évasion de Lambesc et la chorale La Régálido de Rognes. La suite de la soirée était animée par un concert lyrique à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Giuseppe Verdi. Des associations organisant des cours de peinture et des enluminures étaient également invitées à présenter leurs œuvres. Les retombées de cet événement ont été très positives, les visiteurs et les membres du club ont été ravis de cette journée.



Notre moulin a de l'avenir !

Pour la sixième année consécutive, la Fondation du patrimoine, en partenariat avec la Fédération des Moulins de France et la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, a organisé le concours *Nos moulins ont de l'avenir*, qui récompense des actions entreprises en faveur de la sauvegarde de moulins traditionnels. Grâce à l'association Conservation du Patrimoine de Lambesc, le Moulin de Bertoire a remporté le premier prix, qui distingue à la fois une restauration de qualité et une animation remarquable organisée autour du moulin. Les prix ont été remis au Salon des maires, sur le stand de la Fondation du patrimoine, mercredi 20 novembre 2013.



Quand l'opposition donne dans la manipulation...

Est-ce une stratégie ou de l'incompétence de sa part ? Peu importe, mais vous avez chers Lambescains le droit à la vérité, celle de faits vérifiables et celle de chiffres officiels que chacun peut trouver sur le site du Ministère des Finances (www.collectivites-locales.gouv.fr/donnees-individuelles-des-communes-et-des-groupements-a-fiscalite-propre) ou en Mairie.

Chiffres officiels :

Par rapport à la moyenne de 11 villes de la CPA qui sont en taille ou en activité d'une strate similaire à la nôtre, Lambesc a des ratios par habitant, partout inférieurs à la moyenne communautaire : - 29,37 % pour les dépenses, - 26,3 % pour les charges salariales, **3 fois moins de dettes et 25 % de moins d'impôts locaux !!**

Mais ce n'est pas tout : **savez-vous que la hausse d'impôts de 2010 (il n'y en a eu aucune depuis) n'a même pas permis d'éponger la moitié des 2 énormes bourdes de gestion financière commises par l'ancienne municipalité : une perte de 3 millions d'euros qui ne cesse d'enfler depuis 2002 suite à une grossière erreur commise à cette époque, à laquelle doivent s'ajouter 500 000 € de contentieux que nous avons dû régler,**

soit au total près de 3,5 millions d'euros perdus !

Tout cet argent, jeté par les fenêtres par la municipalité passée, ce sont des impôts que vous payez !

Non seulement nos recrutements ont permis de mettre à votre service les politiques sur lesquelles nous nous étions engagées vis-à-vis de vous en 2008 (seniors, culture, vie locale, environnement, aide à l'emploi, tarifs solidaires...) mais en plus la compétence de nos cadres a fait gagner de l'argent à la ville. Nous n'avons plus un seul contentieux, nous avons multiplié par plus de 7 les aides obtenues pour financer nos projets !

Le nombre de nos agents étant très bas (voir ci-avant) il faudrait pour le baisser supprimer des politiques. Lesquelles supprimerait l'opposition ?

Ajoutez à cela les batailles menées par Jacques Bucki à la CPA qui ont permis d'améliorer la dotation de Lambesc d'environ 600 000 €, soit autant d'argent que vous ne payez pas en impôts locaux. Enfin sur ce sujet financier, rappelez-vous tous les tarifs que nous avons baissés (cantine, périscolaire, centre aéré).

Cerise sur le gâteau, l'opposition se fait l'« apprenti sorcier », au mépris de la réalité et des attentes justifiées des associations et collégiens, en triturant les dimensions d'un stade normé pour le faire rentrer dans un espace trop petit. Quelle honte pour l'opposition de critiquer le projet du nouveau stade quand, au Conseil Municipal, elle a voté POUR ou à l'inverse de dire qu'il faut rénover le centre ancien quand, au même Conseil, elle a voté CONTRE le projet Héros et Martyrs et Mirabeau !

Chers Lambescains, nous sommes à vos côtés et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2014 ! ■

La Majorité Municipale

MOT DE L'OPPOSITION

Cher(e)s lambescains et lambescaines,

Ce n'est pas sans émotion que je rédige ce dernier mot de l'opposition municipale. En effet nous arrivons au terme de ce mandat et je suppose qu'il n'y aura pas d'autre revue en 2014 à quelques jours des élections.

Le législateur a voulu introduire une représentation des différents groupes politiques dans la composition des conseils municipaux afin d'établir un contre-pouvoir ou tout au moins pour leur donner un lieu d'expression.

Notre rôle dans l'opposition a été très ingrat, car minoritaire dans le conseil municipal. Nous avons souvent manqué d'informations et nous avons dû tenter de faire valoir notre vision des choses sans pour autant avoir été suivis.

Nous avons toujours fait entendre notre voix, nos avis et remarques figurent de fait dans les comptes rendus des conseils municipaux consultables par tous.

Nous avons accompli notre mandat avec détermination et ténacité car nous avons, durant les 5 premières années, l'ensemble des tendances composant la majorité contre nous.

Nous avons tout subi : l'arrogance au début, puis les écrits provocateurs et mensongers laissant planer les doutes sur notre honnêteté et nos compétences de gestionnaires.

Certains affirment que c'est habituel et de « bonne guerre » ; à ces derniers je dirai non, car cela n'a pas été notre façon de nous comporter en 1995 quand nous avons succédé à Monsieur Gilbert Pauriol.

C'est d'ailleurs sans surprise, que nous

avons assisté à l'éclatement de la majorité municipale. Les groupes de Monsieur Decorde et de Monsieur Carretero ont pu alors apprécier les méthodes d'humiliations et de mépris pratiquées par monsieur le Maire à notre égard, puis à leur égard! Mais tout cela est du passé.

La ville de Lambesc mérite mieux, elle exige une gouvernance apaisée, c'est d'ailleurs ce que je formule comme vœux collectifs pour le prochain mandat municipal.

A chacun d'entre vous je souhaite de bonnes fêtes en famille, entre amis et une bonne année pour 2014. ■

Bernard Ramond
ex Maire de Lambesc
au nom de Pour Que Vive Lambesc

Jacques Bucki,

Maire de Lambesc

et le Conseil Municipal

vous souhaitent une

UNE EXCELLENTE ANNÉE 2014

et

vous invitent à la

CÉRÉMONIE DES VŒUX

AUX LAMBESCAINS

SAMEDI 18 JANVIER

AU COSEC

À PARTIR DE 18H30

19h - Orchestre

philharmonique

du Pays d'Aix

